

LES SYNDICATS SÉNÉGALAIS

Une "cartographie" chronologique des syndicats est disponible ci-contre, à la fin de cette revue , ainsi que dans la rubrique "International" sur www.solidaires.org

UNE BRÈVE HISTOIRE DU SYNDICALISME

Le syndicalisme a toujours joué un grand rôle dans la vie politique et sociale sénégalaise. Pourtant, seul un très faible pourcentage de la population est membre d'une organisation syndicale : la majeure partie de la population vit en effet à la campagne ou de petits boulots urbains.

Sauf indication contraire, une grande partie des éléments présentés ci-dessous sont issus du texte « Les syndicats, l'État et les partis politiques » écrit en 1992 par Babacar Diop Buuba¹. D'autres éléments sont repris du livre « Le Sénégal sous Abdou Diouf » de M-C. Diop et M. Diouf (1990).

DES ORIGINES À L'INDEPENDANCE

Le caractère précoce du mouvement revendicatif des travailleurs au Sénégal a été illustré par les grèves des cheminots en 1919, 1925, 1938 et 1947-48.

Toutefois, l'impact de ces mouvements connu pendant longtemps de sérieuses limites imposées par la puissance coloniale. Il a notamment fallu attendre l'avènement du Front Populaire en France pour que soit reconnu à tous le droit d'adhérer à des associations professionnelles. Le pluralisme syndical qui était de tradition dans la métropole eut alors son prolongement au Sénégal.

L'avènement du régime de Vichy consacra un recul dans l'exercice des libertés politiques en général, syndicales en particulier. Ce fut le décret du 7 août 1944 qui rétablit le droit syndical dans les colonies.

La série de grèves déclenchées entre décembre 1945 et février 1946 a non seulement permis aux travailleurs africains des secteurs privé et public de surmonter leurs différences, mais offrit aussi l'occasion aux membres des deux communautés (française et africaine) de porter ensemble de rudes coups à l'administration. Cette période a été marquée par l'hégémonie du PCF sur le mouvement syndical.

Mais de graves divergences commencèrent à se manifester au sein des syndicats confédérés sur l'appréciation des relations avec le Parti communiste et le RDA, l'allié africain du PCF². Phénomène amplifié par l'apparition de nouvelles formations politiques.

La grande grève des cheminots en 1947 en posant le principe de l'égalité de traitement entre Africains et Européens indiquait une tendance "nationaliste" plus marquée³.

Déçus par l'attitude de la CGT, 17 500 cheminots africains quittèrent la CGT pour s'organiser séparément⁴.

En 1949, les dirigeants de ce mouvement participèrent au BDS, le nouveau parti fondé par Senghor après sa démission de la SFIO.

Pour contrecarrer l'action du BDS, la SFIO, partisane de l'assimilation, invita ses militants et ceux qui étaient méfiants envers le PCF à grossir les rangs de la CGT-FO. Par la suite, le rapprochement entre politiciens du BDS de Senghor et syndicalistes de la CGT s'accrut.

Senghor choisit comme colistier le dirigeant syndicaliste Abass Guèye lors des élections pour l'Assemblée territoriale, et son parti remporta les élections en 1951. L'hégémonie du PCF sur les cégétistes sénégalais fut alors remise en cause.

Au niveau du continent africain les tentatives d'unification avaient abouti, en janvier 1957, à la création de l'UGTAN (Union générale des travailleurs d'Afrique noire) qui éclata rapidement.

Les dirigeants de l'UGTAN, partisans de l'indépendance totale et immédiate, avaient en effet appelé à voter "non" au référendum de 1958. D'autres syndicalistes appelèrent par contre à voter "oui" et firent équipe avec Senghor qui venait de fusionner son parti avec la vieille SFIO.

La grève générale qui fut déclenchée par l'UGTAN du 4 au 6 janvier 1959 envenima davantage les rapports. Le parti de Senghor essaya alors d'affaiblir l'UGTAN de l'intérieur et provoqua des scissions. De 1960 à 1963, il y a eu trois organisations séparées portant le nom d'UGTAN explique Ibrahima Konté. De leur côté, des enseignants s'organisèrent en syndicats autonomes.

Même si après l'indépendance des regroupements partiels eurent lieu sous la houlette du pouvoir, cette période est à la racine de trois phénomènes durables dans le syndicalisme sénégalais :

- une tradition d'intervention des partis politiques au sein des organisations syndicales,
- le maintien de courants oppositionnels dans la centrale syndicale liée au parti socialiste,
- l'existence durable de syndicats autonomes.

Il est important de noter que parmi les syndicalistes qui s'opposèrent à Senghor figurait Madia Diop, qui jouera par la suite un grand rôle au sein du syndicalisme sénégalais.

DE L'INDEPENDANCE À 1980

Une fois au pouvoir en 1960, Senghor demanda au syndicalisme de "se reconverter" et de "revenir à son rôle naturel qui est, avant tout de défendre le pouvoir d'achat de ses membres. (...) La conclusion de cette réflexion est que les syndicats feront leur le programme de politique générale du parti majoritaire et des gouvernements"⁵.



Comme il le fit avec les partis politiques, Senghor mena une politique combinant répression contre ceux qui lui tenaient tête, mainmise renforcée sur la centrale syndicale contrôlée par son parti, propositions de fusion organisationnelle.

Ce processus culmina au niveau politique en juin 1966, où la seule organisation politique légale fut désormais le parti au pouvoir. Il en alla de même au niveau syndical où tous les syndicats fusionnèrent en avril 1967 sous le nom d'UNTS (Union nationale des travailleurs du Sénégal). Officiellement⁶, tout travailleur membre du parti devait obligatoirement être membre de l'UNTS, et tout membre de l'UNTS ne pouvait pas adhérer à un autre parti.

Mais la constitution d'une centrale syndicale unique eut l'effet inverse de celui escompté par le pouvoir. En fait, la nouvelle centrale comprenait de nombreux opposants politiques militant dans des organisations clandestines. Par ailleurs, cet afflux des travailleurs non membres du parti au pouvoir ne manqua pas d'influer sur l'orientation de l'UNTS : elle ne tarda pas à dénoncer la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs.

Cette radicalisation du mouvement syndical trouva un terrain favorable à la faveur de la contestation des élèves et des étudiants à partir de mars 1968.

L'agitation scolaire et universitaire en mai 1968 créa une vive tension dans le pays : un étudiant avait été tué et il y eut plus d'une soixantaine de blessés. Pour apporter son soutien aux étudiants et aux élèves, l'UNTS décréta une grève générale illimitée. Les affrontements entre policiers et manifestants se multiplièrent. Des syndicalistes furent arrêtés, puis relâchés.⁷ De nouvelles grèves éclatèrent en 1969.

Considérant que l'UNTS était fortement influencée par les communistes membres du PAI illégal, le gouvernement prononça sa dissolution et arrêta ses dirigeants. Il fit de même en 1973 avec le syndicat autonome enseignant SES⁸.

Le pouvoir avait préalablement mis sur pied une nouvelle centrale syndicale sous le nom de CNTS. Celle-ci fut directement intégrée dans le parti au pouvoir⁹. Le Sénégal avait à l'époque sept régions, et la CNTS était considérée comme une huitième région qui se voyait attribuer par l'Etat tous les attributs d'une région administrative : des fonds, deux postes de ministres, 10 % des sièges à l'Assemblée Nationale, un quota de présidence de conseils d'administration ! Nombre de responsables de la CNTS ont fait leur expérience syndicale dans un cadre pareil, et lorsque l'on fait vivre un syndicat avec cette mentalité, nécessairement des difficultés apparaissent au moment du partage des prébendes.

A partir de 1974, le pouvoir finit par lâcher du lest. Il commença par autoriser un autre parti que le sien, le PDS de Wade¹⁰, puis son prolongement syndical, l'UTLS. Cette nouvelle centrale connut un essor important et des militants d'extrême-gauche et du parti prosoviétique PIT décidèrent d'y militer. Le PDS perdit alors le contrôle qu'il voulait exercer sur l'UTLS. En 1979, celle-ci commença à se désintégrer sous les coups du pouvoir et de la rivalité entre formations politiques de l'opposition légale ou clandestine.

Le syndicalisme autonome refit surface avec, en 1976, la création du syndicat enseignant SUDES. La plupart des dirigeants du SUDES étaient par ailleurs membres d'organisations politiques clandestines.

Pour endiguer le mécontentement qui gagnait les rangs de la CNTS et pour trouver une solution aux graves dissensions qui secouaient la direction, l'intégration de la CNTS au PS fut remplacée en 1977 par sa seule affiliation.

DE 1981 À L'ALTERNANCE DE 2000

A son arrivée au pouvoir, Abdou Diouf autorisa tous les partis politiques et ceux-ci proliférèrent rapidement.

Simultanément, de nombreux syndicats autonomes se constituèrent comme dans la santé, l'électricité, la justice, les journalistes, etc¹¹. Plusieurs syndicats se désaffilièrent par ailleurs de la CNTS, comme dans les PTT et les transports en commun de la région de Dakar.

Voulant désamorcer la contestation syndicale dans l'éducation, Abdou Diouf fit d'Iba Der Thiam, un militant connu du syndicat enseignant SUDES, son Ministre de l'Éducation de 1983 à 1988. Il en a résulté une accentuation des rivalités politiques au sein de ce syndicat. De l'éclatement du syndicat enseignant SUDES original naquirent le SAES (supérieur) en 1985, et l'UDEN en 1987.

Dès le début des années 1980, les syndicats autonomes tentèrent de s'organiser de façon interprofessionnelle, mais une première forme de structuration n'est intervenue qu'en 1987. Il en a résulté par la suite la création de deux centrales autonomes : l'UNSA en 1990, et la CSA en 1997.

LA LUTTE DES ELECTRICIENS DE LA SENELEC¹²

Fondé en 1982, le syndicat autonome Sutelec constituait un sérieux obstacle à la privatisation du distributeur public d'électricité. Il organisait en effet 1 500 des 2 300 agents, dont 98 % du personnel des unités techniques. Son secrétaire général, Mabemba Sock¹², était simultanément secrétaire général de la confédération UNSAS.

En 1998, afin d'être sûr de pouvoir privatiser, le gouvernement de Diouf a mis la direction du syndicat sous les barreaux : 27 militants ont été arrêtés le 20 juillet à l'aube, et 5 militants passèrent alors à la clandestinité pour organiser la lutte. La Senelec fut mise en état d'urgence avec des policiers déployés dans toutes les unités techniques, et l'interdiction de tenir la moindre réunion. La lutte s'organisa néanmoins à l'intérieur de l'entreprise : les travailleurs rendirent la Senelec ingouvernable, et d'autres militants furent alors emprisonnés. Malgré cela, le gouvernement d'Abdou Diouf organisa des procès honteux qui débouchèrent sur la condamnation de Mademba Sock et d'un militant à six mois fermes pour troubles de l'ordre public. Nombre d'inculpés perdirent leurs emplois à leur libération. Lors des élections présidentielles de 2000, Sock se présenta au premier tour sous la bannière d'une petite organisation d'origine marxiste-léniniste pro-albanaise, le Rassemblement des Travailleurs africains - Sénégal (RTAS) et il recueillit environ 1 % des suffrages.

Le régime issu de l'alternance réhabilita Sock et ses camarades, ils furent tous réintégrés à la Senelec et indemnisés. Sock fut ensuite nommé président du Conseil d'Administration de l'Institution de Prévoyance Retraite (Ipres), et de l'Agence Sénégalaise pour l'électrification rurale (Aser).

Les mobilisations sociales et la croissance des syndicats autonomes eurent d'importantes répercussions sur la CNTS qui regroupait, avec ses 70 000 adhérents déclarés, la majorité des travailleurs organisés.

Dès l'arrivée au pouvoir du président socialiste Abdou Diouf¹³, une tendance baptisée « Renouveau syndical » fut créée au sein de la CNTS. Cette tendance était animée par Madia Diop qui, par le passé, s'était opposé plusieurs fois au pouvoir. La propagande de cette tendance manipulait des thèmes qui n'étaient pas tellement éloignés de ceux de l'opposition et dénonçait la corruption des dirigeants de la centrale. Elle suscita un grand intérêt en milieu ouvrier et dans les partis d'opposition, notamment le parti prosoviétique PIT. Etant donné le discrédit de l'équipe précédente, il est plus que probable que certains éléments du pouvoir appuyèrent également « discrètement et efficacement » Madia Diop pour « canaliser les courants contestataires préjudiciables au régime ».

« Toute la stratégie de Madia Diop reposait sur une sorte de jeu de balancier » entre, d'une part, le PS et le gouvernement, d'autre part, les membres de son syndicat. Ce « jeu d'équilibriste » permettait, au passage, aux dirigeants du syndicat « de participer au partage de certaines responsabilités politiques et gouvernementales »¹⁴. La répartition de ces prébendes explique en grande partie les conflits sans aucune base idéologique au sein des organes dirigeants

A la fin des années 1990, la direction de la CNTS s'est trouvée de plus en plus déséquilibrée par le discrédit croissant du régime, le développement de luttes comme celle de la Senelec et la croissance des syndicats autonomes. L'exigence que la CNTS se désaffilie du PS se développa. De nombreux militants de la CNTS menèrent bataille pour le départ de Madia Diop. Il avait en effet critiqué les coupures d'électricité réalisées par le Sutelec, et avait en fait donné son aval pour l'arrestation de Sock en 1998. Il avait, de plus, levé à la demande du PS le mot d'ordre de grève générale pour les 28 et 29 juin 1999 qui avait été appelée conjointement par toutes les centrales syndicales.

L'ALTERNANCE DE 2000 ET SES SUITES

Avec la fin des 40 années de pouvoir socialiste, le paysage syndical a été en grande partie remodelé.

- Lors de son congrès de novembre 2001, la CNTS s'est désaffiliée du PS. Ce congrès marque symboliquement la fin de l'époque senghorienne dans le mouvement syndical. Wade a alors cherché à prendre le contrôle de la centrale. Il voulait reproduire à son profit la politique de domestication du syndicalisme mise en œuvre pendant 40 ans par son prédécesseur socialiste. « Mais il ne se rendait pas compte que le contexte et les mentalités avaient changé », explique Bayla Sow. « Ce qui avait été possible en 1981 avec le "Renouveau syndical" de Madia Diop ne l'était plus 20 ans plus tard. Il n'était plus possible d'embarquer les travailleurs de cette façon. Et le résultat a été, d'une part, la casure de la CNTS lors du congrès de 2001 et, d'autre part, la création de la CNTS-FC en janvier 2002. Wade a ensuite essayé de faire jouer à cette nouvelle centrale le rôle qu'Abdou Diouf avait fait jouer à la CNTS. Mais cela n'a pas davantage marché, d'autant plus que celle-ci a connu à son tour une scission en 2005¹⁵. Aujourd'hui, la CNTS-FC fonctionne en grande partie avec les moyens de l'Etat. Par exemple, lors de la fondation de la CSI, la CNTS-FC, qui n'avait qu'un délégué, avait 4 représentants. Cela n'était possible que grâce aux moyens de l'Etat. De la même façon, à la réunion annuelle du BIT à Genève, ils ont jusqu'à 7 représentants. C'est toujours la délégation la plus nombreuse. C'est encore pire que du temps du pouvoir socialiste ».
- L'UNSA a vu son secrétaire général Mademba Sock nommé à la fois président du Conseil d'administration de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) et de l'Agence sénégalaise pour l'électrification rurale (ASER). Même si sa centrale est restée indépendante de tout parti politique dans ses statuts, cette double casquette de syndicaliste et de Président de Conseil d'administration a créé, à un moment, une confusion au niveau des militants et de l'opinion.
- Parallèlement, la centrale autonome CSA est montée en puissance. Proclamant son indépendance à l'égard de tout parti politique, la CSA entend promouvoir

l'unité d'action avec les autres centrales syndicales et les mouvements associatifs. Une de ses particularités est d'organiser également les travailleurs du secteur informel.

Pour Kalidou Diallo¹⁶, « une rupture historique » a eu lieu, reposant sur « la disparition quasi simultanée » de deux orientations sur lesquelles s'était bâti le syndicalisme depuis l'indépendance.

— D'une part, « la collaboration discriminatoire entre les pouvoirs publics, le patronat et les seuls syndicats affiliés au parti socialiste¹⁷ a disparu avec le changement de régime intervenu le 19 mars 2000 ».

— D'autre part, le syndicalisme autonome¹⁸, très proche de l'opposition de l'époque, a soutenu et même accompagné le processus qui a mené à l'alternance ».

Kalidou Diallo y voit la raison de « la multiplication de nouveaux syndicats qui ont la caractéristique de s'enfermer dans des cadres étroitement corporatistes et se limitant à la défense des intérêts particuliers », passant sous silence que le nouveau pouvoir a largement encouragé ce processus d'émiettement.

Il existe en effet aujourd'hui, au Sénégal, 18 organisations auxquelles est reconnu le statut de centrale syndicale contre 10 en 1998. Pour Ibrahima Konté la multiplication de centrales, dont certaines n'existent que sur le papier, permet au pouvoir de relativiser le poids des principales d'entre elles.

Bayla Sow ajoute, pour sa part, que dans l'entourage de Wade certains cherchent en effet à créer des confédérations pour lui dire "nous maîtrisons les travailleurs". Mais en final, Wade a plusieurs sigles autour de lui, mais il n'a pas pour autant les travailleurs. En attendant, on a aujourd'hui, au Sénégal, un syndicalisme éparpillé, émietté et qui a donc perdu de sa force.

La division du mouvement syndical ne recoupe pas celle qui a longtemps existé entre la CNTS et les syndicats autonomes. Sont en effet regroupées en intersyndicale quatre centrales autonomes la CSA, l'UTS, la CNTS, et l'UDTS (qui est une ancienne scission de celle-ci). Les 14 autres centrales ont formé « le Front unitaire » dont les principales composantes sont la centrale autonome UNSAS et les deux scissions pro-Wade de la CNTS (la CNTS-FC et la CDSL). Le 22 mai 2008, seule l'intersyndicale appelait à une journée de grève générale. Mais le syndicat CNTS des transports en commun de la région de Dakar, qui est dirigé par un membre du parti au pouvoir, n'appelait pas à la grève. Inversement, le syndicat UNSAS des télécoms participait à la grève.

Le bilan tiré par Kalidou Diallo de la politique du gouvernement auquel il appartient n'est pas très glorieux : « Le PDS au pouvoir n'arrive pas encore à définir et à mettre en œuvre une politique syndicale cohérente. Les organisations syndicales considérées comme étant sous son influence, même si elles sont nombreuses, ne sont pas toutes aussi significatives. Elles peuvent certes aider à diviser le mouvement, donc bloquer des grèves générales, mais ne peuvent entreprendre

encore, à cette étape, aucune initiative syndicale d'envergure en faveur du gouvernement ».

- 1 « Les syndicats, l'État et les partis politiques » par Babacar Diop Buuba (1992). www.codesria.org/Links/Publications/monographs/trajectories/diopbuubatrajectetat.pdf
- 2 Le rassemblement démocratique africain (RDA) a été fondé en 1946. En 1950 la direction du RDA coupa les ponts avec le PCF et le groupe parlementaire RDA à l'Assemblée Nationale française et s'affilia au groupe socialiste.
- 3 Lire à ce sujet l'incontournable livre « Les bouts de bois de Dieu » de Sembene Ousmane (1960) – ed. Pocket.
- 4 Mar Fall « L'Etat, et la question syndicale au Sénégal (1989) – L'Harmattan – page 25
- 5 Senghor : Voie africaine du socialisme (1960).
- 6 Magatte Lo, cité dans Diop/Diouf (1990) p 227.
- 7 Dont Madia Diop et Iba Der Thiam.
- 8 M-C. Diop et M. Diouf (1990) page 207.
- 9 Officiellement, tout travailleur membre du PS doit obligatoirement adhérer à la CNTS, mais un membre de la CNTS peut adhérer à un autre parti. Magatte Lo, cité dans M-C. Diop et M. Diouf (1990) page 228. L'association des syndicats à l'appareil d'Etat est désignée sous le nom de « participation responsable (id. p27).
- 10 Dans la deuxième partie des années 1970, deux autres partis sont progressivement reconnus, c'est ce qu'on appelle « le multipartisme limité ».
- 11 Le SUTELEC (électricité) et le SUTSAS (santé) ont été créés en 1982, puis ce fut le tour du SATJUS dans la justice (1983), et du SYNPICS (1984) chez le journalistes. En 1990, les informaticiens de l'Administration mirent sur pied le SINFAD, et un Comité d'Initiative pour la Défense des Intérêts des Fonctionnaires (CODIF) voit également le jour.
- 12 <http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/abdulaye.htm>
www.pskprofils.info/Mademba-Sock_a12.html
www.archipo.com/archiveur_dossier.php?nom=Mademba Sock
- 13 Ce qui suit est emprunté au livre « Le Sénégal sous Abdou Diouf » par M-C. Diop et M. Diouf (1990).
- 14 La CNTS avait notamment droit à deux ministres, 10 % des députés, des places dans Conseils d'administration des sociétés para-étatiques, Madia Diop était vice-président de l'Assemblée nationale, etc.
- 15 La CSDL, issue en 2005 de la scission de la CNTS-FC, est également dirigée par un membre du parti au pouvoir.
- 16 Certains des éléments de ce qui suit sont tirés d'un document remis en mai 2008 aux organisations syndicales par Kalidou Diallo au nom du gouvernement. Kalidou Diallo est un bon connaisseur du mouvement syndical. Historien spécialisé dans le mouvement syndical, il a également été militant du PIT et secrétaire général adjoint du syndicat SUDES. Membre du PDS depuis 2005, il est devenu conseiller du Président Wade en 2008, puis ministre de l'Education élémentaire
- 17 Dans son texte, Kalidou Diallo précise qu'avant 1976, la dénomination officielle de ce parti était UPS.
- 18 Issu pour l'essentiel de l'UGTAN.

LA CNTS À L'EPOQUE DE MADIA DIOP

Madia Diop¹ a été secrétaire général de la CNTS entre 1982 et 2001. Son nom revient inévitablement dans les discussions avec les syndicalistes sénégalais. Né en 1928, il est décédé en 2008.

Syndicaliste dans les chemins de fer puis dans l'industrie alimentaire, il a milité également très tôt au sein de l'UDS², un petit parti nationaliste pan-africain. Partisan de l'indépendance immédiate, il rejoignit le PRA/Sénégal et devint un des opposants à Senghor. Contraint de s'exiler au Mali en 1963, il fut condamné à mort par contumace. Après son retour au Sénégal, le régime de Senghor l'envoya à plusieurs reprises en prison. Senghor avait décrété que Madia ne serait jamais secrétaire général de la CNTS tant qu'il serait président. Ce qui suit reprend les propos tenus par Ibrahima Konté dans un entretien réalisé en 2008.

Madia, avait constitué un courant clandestin dans la CNTS, appelé « Renouveau syndical », qui n'a pu s'afficher au grand jour qu'après le départ de Senghor.

Madia savait que l'intégration de la CNTS au sein du PS avait atteint des limites historiques. Son courant défendait l'idée de « l'affiliation ». Celle-ci devait permettre de soulever un peu le couvercle ainsi que de renouer avec les militants de l'opposition et les salariés sans appartenance politique. L'affiliation n'obligeait plus les militants CNTS à être membres du PS. Cela a permis à la CNTS d'embrayer à la fois sur les opposants politiques et sur la masse des salariés sans appartenance qui voulaient se syndiquer.

La venue de Madia au poste de secrétaire général est due à la conjonction de plusieurs facteurs :

- Le nouveau président Abdou Diouf avait décidé de jouer la carte Madia Diop qui avait une image contestataire. En effet, l'intégration ne marchait plus : la syndicalisation baissait, le parti ne contrôlait plus rien dans les entreprises. Le pouvoir, qui avait besoin d'une base syndicale, a donc appuyé Madia pour faire sauter le secrétaire général Babacar Diagne, qui était par ailleurs ministre. L'affiliation permettait de garder la mainmise sur la centrale. Un « comité syndical CNTS-PS », dirigé par Jean Colin³, a été mis en place pour verrouiller le dispositif et constituait une sorte de direction parallèle. Le PS a théorisé cela sous le terme de « participation responsable », qui rappelle la tradition de la social-démocratie allemande.

- De son côté, Madia a joué la carte de l'opposition politique clandestine : le PIT a été le parti qui a le plus aidé Madia à devenir secrétaire général de la CNTS. Dansokho, le secrétaire général du PIT, travaillait étroitement avec les militants du PIT membres de la CNTS. Madia manquait en effet de compétences dans son

entourage, notamment pour écrire dans la presse du syndicat. De plus, certains anciens responsables pouvaient être des espions de la direction du PS. Il s'est donc appuyé sur des opposants au pouvoir ou sur des militants n'appartenant à aucun parti. « Quatre ou cinq secteurs stratégiques étaient contrôlés par des militants souvent liés au PIT ou à AJ, précise pour sa part Bayla Sow : les télécoms, les industries extractives, les huileries et corps gras, la marine de pêche, le secteur de l'aérien. A chaque fois que Madia était attaqué, il s'efforçait que les responsables de ces syndicats se mettent au premier plan ».

Des tensions entre Le PS et Madia ont réapparu périodiquement. Madia avait eu l'outrecuidance d'attaquer Jean Colin ! Certains responsables du PS considéraient que Madia était devenu incontrôlable et qu'il fallait s'en débarrasser. D'où les affrontements physiques de 1984 où il y avait eu un mort, puis la scission organisée en 1987 par Alioune Sow⁴ qui a donné naissance à l'UDTS.

Semou Pathé Guèye⁵ qui appartenait à une autre centrale syndicale fait une analyse convergente : « Même lorsque la CNTS était aux côtés du pouvoir socialiste dans le cadre de la « participation responsable », on a tout de même eu un syndicalisme assez présent dans la prise en charge des préoccupations des travailleurs. Madia jouait un jeu assez subtil. Il savait en même temps bénéficier des avantages politiques que lui donnait son lien au pouvoir, mais en même temps, il savait coller aux préoccupations des travailleurs. D'un côté, il servait de soupape pour le pouvoir, mais de l'autre, il faisait avancer les revendications des travailleurs. Par nature, le régime de Wade ne pouvait pas s'en accommoder ».

Dès 1998, la succession de Madia Diop s'est posée dans un contexte où une alternative politique aux 40 années de règne du PS voyait le jour. Une cassure définitive est intervenue en avril 1999 à l'occasion de l'appel par toutes les centrales syndicales à une grève générale pour les 28 et 29 avril. A la demande du PS, Madia Diop a en effet levé unilatéralement le mot d'ordre de grève de la CNTS. Dès lors son départ est devenu incontournable. La défaite électorale du PS en 2000 amplifie encore cette exigence. Ce sera chose faite au congrès de novembre 2001. Une nouvelle histoire commence alors pour la CNTS.

- 1 www.pressafrik.com/DECES-DE-MADIA-DIOP-Syndicaliste-et-homme-politique-au-long-parcours_a91.html
- 2 **Union démocratique sénégalaise (UDS), une branche locale du Rassemblement démocratique africain (RDA) très puissant en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali.**
- 3 **Ancien haut fonctionnaire de l'administration coloniale, Jean Colin était resté au Sénégal après l'indépendance « Jusqu'en 1990, Jean Colin régnait sur tout : Abdou Diouf était le président, mais Jean Colin était plus que Rasputine, il gérait tout » commente Ibrahima Konté**
- 4 **Alioune Sow est mort en novembre 2007.**
- 5 **Ce philosophe était un des dirigeants historiques du PIT. Il est décédé en mars 2009.**

LA SAGA DU SYNDICALISME AUTONOME ENSEIGNANT

Même si la CNTS est présente dans l'enseignement, les syndicats autonomes y ont été toujours plus importants. Les syndicats autonomes enseignants ont joué, par ailleurs, un rôle central dans la constitution de l'UNSAS et de la CSA. Sauf indication contraire, ce qui suit est tiré d'entretiens réalisés avec Mamadou Diouf (SUDES-CSA) ou Olivier Sagna (SAES-UNSAS).

L'origine du syndicalisme enseignant remonte aux années 1950, avec la création du syndicat des instituteurs (SUEL) en 1954 et l'Association des professeurs africains en 1959 (devenu le SPAS en 1966).

Ces deux syndicats ont ensuite fusionné au sein de l'UNTS, la confédération unifiée qui a vu le jour fin 1967. Le syndicalisme enseignant a joué un rôle majeur dans les événements de mai 68 et les grèves qui sont intervenues les années suivantes. Le pouvoir « socialiste » a riposté par des arrestations, la dissolution en 1969 l'UNTS, puis en 1973 du syndicat enseignant indépendant qui avait pris le nom de SES. Ce courant s'est reconstitué trois ans plus tard sous le nom de SUDES.

LES DEBUTS DU SUDES VUS PAR MAMADOU DIOUF

En 1976, à l'époque de la création du SUDES, il y avait un débat :

- Fallait-il un syndicat pour les instituteurs, un autre pour les professeurs de l'enseignement moyen et secondaire, et un syndicat pour les professeurs d'université ; et les fédérer dans une structure de type FSU ?
- Ou bien fallait-il créer un syndicat unique ?

L'option dominante a été le syndicat unique regroupant les enseignants du préscolaire au supérieur, le personnel administratif et les corps de contrôle de l'Education. C'était dans la continuation de la tradition du SES qui avait été dissous par le pouvoir et dont les anciens militants se retrouvaient dans le SUDES. Cela a marché de 1976 à 1981.

Dès son arrivée à la présidence en 1981, Abdou Diouf a annoncé qu'il reconnaît tous les partis qui en feraient la demande. Et tout de suite, chaque responsable syndical que l'on identifiait uniquement comme tel apparaissait comme le responsable d'une obédience politique donnée. A la Commission administrative du SUDES on trouvait presque tous les responsables des partis politiques clandestins. Au fond, les gens avaient fait de la politique dans le syndicat, car pendant des années cela avait été le seul cadre où il avait été possible de s'exprimer.

Maguette Thiam, le premier secrétaire général du SUDES de 1976 à 1979, était membre du Bureau politique du PIT. Mamadou Ndoye, qui lui a succédé entre

1979 et 1981, était au BP de la LD/MPT. Il a été alors remplacé par Madior Diouf, actuellement secrétaire général du RND. Babacar Sané, qui était membre de la direction du SUDES, a été le premier secrétaire général de la LD/MPT lorsqu'elle a été reconnue en 1982. Bathily, l'actuel secrétaire général de la LD/MPT, était chargé de la politique revendicative du SUDES dans l'enseignement supérieur. Et ainsi de suite. Les germes de la scission étaient là.

Au congrès de 1981, le secrétaire général sortant, Mamadou Ndoye, n'a pas été réélu. C'était un militant connu du parti « prosoviétique » LD/MPT. C'était une opinion courante dans ces milieux, qu'une organisation comme le SUDES devait nécessairement avoir à sa tête des marxistes.

Tel n'était pas l'avis de la majorité des militants, dont la plupart n'appartenaient à aucun parti. Ils estimaient que la diversité politique existant à la base devait se retrouver au niveau des organes de direction. Les « sans parti » ne voulaient plus servir de masse de manœuvre à des « marxistes » qui se réserveraient la direction. Le choix de la majorité des militants s'est alors porté sur Madior Diouf qui appartenait au Rassemblement National Démocratique, une formation politique liée au nationalisme panafricain et dirigée par le Professeur Cheikh Anta Diop.

Madior n'était pas le candidat du RND en tant que tel. Cette formation n'était pas venue au congrès du SUDES avec un candidat déclaré.

Madior avait plutôt pris ses responsabilités en tant qu'enseignant. Il s'est proposé et il a été soutenu par tous ceux qui n'étant membre d'aucun parti politique n'en étaient pas moins attachés à l'indépendance du syndicat. On les appelait à l'époque les « démocrates ». Il n'a pas été élu parce qu'il était au RND, mais d'abord parce qu'il connaissait bien le syndicat et qu'il avait des idées intéressantes sur l'école, et que les enseignants lui faisaient confiance. L'autre parti « prosoviétique », le PIT, a visiblement soutenu la candidature de Madior ».



Rompant avec les pratiques de ses prédécesseurs, Abdou Diouf a voulu associer certains de ses opposants au gouvernement. Une des figures historiques du syndicalisme enseignant s'est vu offrir la place de ministre de l'Éducation. Il y est resté de 1983 à 1988. Un peu plus tard, le pouvoir a offert des places de ministres aux deux partis communistes pro-soviétiques très influents chez les syndicalistes enseignants : le PIT (1991 à 1998) et la LD/MPT (1993 à 1998). Le parti d'extrême-gauche AJ/PADS a par contre refusé, jusqu'en 2000, ce genre de proposition.

UNE SCISSION POLITIQUE : L'UDEN

Mamadou Diouf raconte : Écarté en 1981 du poste de secrétaire général du SUDES, Mamadou Ndoye a ensuite travaillé pour le redevenir. N'y étant pas parvenu au congrès de 1984, il a alors organisé une scission qui continua à utiliser le sigle SUDES.

De 1984 à 1987, on a donc un « SUDES-Madior » et un SUDES-Ndoye.

Le « SUDES-Ndoye » s'est finalement rendu compte qu'il ne pouvait pas évoluer, avec une bataille incessante de légitimité sur le terrain. Nous avions le récépissé du SUDES et nous occupions les locaux du SUDES, donc légalement, ils ne pouvaient pas évoluer en revendiquant le sigle SUDES alors que tous les attributs légaux du SUDES était entre nos mains. Ils ont donc finalement fait un congrès et crée l'UDEN en 1987 sous la direction de Mamadou Ndoye¹.

Chaque syndicat a ensuite eu sa propre évolution. Au début c'était très dur entre le SUDES et l'UDEN, maintenant les relations se sont décrispées, nous discutons beaucoup et nous sommes en unité d'action ». Il faut dire d'ailleurs que l'idée d'une réunification est en train de faire son chemin au niveau des militants et des structures des deux organisations.

UNE SCISSION SECTORIELLE : LE SAES

Sauf indication contraire, ce qui suit résulte d'un entretien réalisé en 2008 avec l'universitaire militant Olivier Sagna (voir encart à la fin de cet article) qui explique : Le Syndicat de l'enseignement supérieur du Sénégal (SAES) a été créé en 1985 à l'initiative d'un groupe de jeunes enseignants dont une grande partie était d'anciens militants de l'Association des étudiants sénégalais en France (AESF)², principalement animée par des militants d'And-Jëf-Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle (AJ-MRDN).

Quand ils sont rentrés au Sénégal, dans la première partie des années 1980³, un certain nombre d'entre eux sont devenus enseignants à l'Université de Dakar où les conditions de vie et de travail laissaient beaucoup à désirer.

Les organisations syndicales implantées dans l'enseignement supérieur ne correspondaient pas à leur attente :

- L'Association des professeurs africains (APA) n'était plus impliquée dans les luttes enseignantes depuis longtemps et ses fondateurs occupaient des responsabilités au sein de l'université comme recteurs, doyens, etc.
- Les autres syndicats organisaient les enseignants de tous degrés et, comme les enseignants du supérieur étaient numériquement peu nombreux, ces

syndicats avaient l'essentiel de leur base en dehors de l'Université. Les luttes des enseignants du supérieur n'étant pas correctement prises en charge et leurs revendications étant régulièrement noyées parmi celles des enseignants des autres ordres d'enseignement.

La création du SAES répondait à la volonté de prendre véritablement en charge les revendications du supérieur. Ce que reconnaît volontiers de son côté Mamadou Diouf : « Le levier sur lequel les fondateurs du SAES ont appuyé, était la nécessité d'une gestion rapprochée des revendications du supérieur et qu'il fallait pour cela un syndicat sectoriel. Ils sont donc partis en 1984 du SUDES pour fonder le SAES ». La constitution du SAES visait également à créer une organisation syndicale au sein de laquelle ne seraient pas transférés les affrontements entre organisations politiques, poursuit Olivier Sagna.

Fondé en 1976, le SUDES⁴ était principalement dirigé par des militants du PIT⁵, depuis que ceux de la LD/MPT⁶ étaient partis pour créer, en 1987, l'UDEN⁷. Ces deux organisations étaient plus puissantes que les syndicats affiliés au Parti socialiste⁸.

En effet, cette dynamique avait eu pour premier résultat d'affaiblir les cadres syndicaux existants et par conséquent de diminuer la puissance de frappe des luttes syndicales.

Les enseignants du supérieur étaient peu nombreux et se connaissaient bien : beaucoup avaient auparavant milité ensemble dans le mouvement étudiant au sein duquel AJ avait joué un rôle prépondérant tant à l'intérieur du pays⁹ qu'à l'étranger¹⁰. Il y avait bien entendu des militants appartenant à d'autres obédiences politiques, mais chacun sachant qui était qui sur le plan politique, cela facilitait une certaine cohabitation et c'est ainsi qu'il a été décidé de créer ce syndicat sur des bases nouvelles. Il a notamment été inscrit dans les statuts qu'il était incompatible d'être membre de la direction nationale du syndicat et membre de la direction nationale d'un parti. Cette règle a toujours été respectée de la création du SAES à nos jours. Il a été également décidé que le mandat du Secrétaire général aurait une durée de trois ans et ne serait renouvelable qu'une seule fois. C'est ainsi que Babacar Diop Buuba, le premier Secrétaire général du SAES, a quitté la tête du syndicat en 1990 après avoir effectué ses deux mandats. Son successeur Moussa Samb, qui était membre de la direction du parti PLP¹¹, a dû démissionner de ses fonctions politiques de manière à pouvoir assumer celles de Secrétaire général du SAES.

Cette philosophie et cette pratique a fait que le SAES a même été capable d'attirer en son sein des enseignants du PS, bien que le syndicat affilié à ce parti (le SYPROS), possédât une section à l'Université. Au bout de quelques années d'existence, le SAES avait réussi l'exploit de faire cohabiter en bonne intelligence en son sein, des adhérents provenant de tout le spectre politique sénégalais : AJ-PADS, LD/MPT, UDF Mbolu-Mi, PS (alors au pouvoir) ou encore PDS qui était à l'époque très peu présent dans l'espace politique de l'université.

L'UDEN ayant constaté que sa section du supérieur regroupait peu de militants

décida de la dissoudre et de la reverser dans le SAES, sans pour autant qu'il y ait de négociation pour obtenir une représentation au sein de la direction du syndicat. En retour, le responsable de la section du supérieur de l'UDEN fut élu membre du Bureau national (BN) du SAES lors du congrès suivant, facilitant ainsi l'intégration des militants de l'UDEN dans le syndicat.

Au fil des ans, de plus en plus d'enseignants syndiqués au SUDES lorsqu'ils étaient dans le secondaire décidaient d'adhérer au SAES lorsqu'ils étaient recrutés à l'université. De même, de nombreux militants du SUDES, peu engagés politiquement et/ou non membres du PIT, rejoignirent peu à peu le SAES. Parallèlement, la section du supérieur du SUDES était de plus en plus affaiblie et n'avait guère d'influence tant auprès des enseignants que des autorités rectorales et gouvernementales sur l'échiquier syndical de l'université. Une dizaine d'années après sa création, sur les quelques 900 enseignants du supérieur, près de 400 étaient membres du SAES, ce qui en faisait le syndicat le plus représentatif pour ne pas dire hégémonique. Une bonne partie de ses membres avait exercé des activités militantes au sein du mouvement lycéen, du mouvement étudiant ou dans des partis politiques. Leur adhésion au SAES s'était faite sur la base des luttes qui avaient rapidement permis d'engranger des acquis substantiels dans divers domaines (augmentation du taux des heures complémentaires, augmentation de l'indemnité de logement, augmentation du pécule pour les voyages d'études, attribution de quotas dans les programmes de logements et de terrains viabilisés, facilitation de l'accès à des prêts, mise en place d'une coopérative d'habitat, d'une mutuelle, d'un système de transports, etc.).

Mamadou Diouf ajoute pour sa part : « D'autres professeurs d'université ont préféré rester au sein d'un syndicat organisant les enseignants de tous les degrés afin de faire mieux fonctionner la solidarité. Analysant les conditions du départ du SAES, le SUDES a alors créé en 1985 une section dans le supérieur, afin que les enseignants du supérieur aient leur place au sein du syndicat unitaire tout en leur permettant d'avoir leur autonomie. Il a été décidé que le secrétaire général de cette section était d'office membre de la direction du SUDES, ce qui leur donnait une certaine marge de manœuvre ».

Olivier Sagna poursuit : « Tout en s'étant interdit de s'engager sur la voie des luttes politiciennes et partisans instrumentalisées par des directions politiques, le SAES n'était pas pour autant un syndicat apolitique. Il joua au contraire un rôle majeur dans toutes les batailles démocratiques, politiques et sociales ayant conduit à l'alternance politique de mars 2000 qui mit fin à 40 ans de pouvoir du PS.

Loin d'être un syndicat de type corporatiste, le SAES s'impliqua fortement dans la création en 1990 d'une centrale réunissant les syndicats autonomes par opposition aux syndicats affiliés au PS subordonnant les luttes des travailleurs aux intérêts du régime en place¹².

Sur le terrain de l'éducation, le SAES s'est efforcé de fédérer les syndicats existants. Le SAES a joué un rôle actif dans le Comité d'initiative provisoire pour la création d'une fédération de l'éducation nationale (CINPFEN), créé en octobre 1998 avec l'UDEN. Le but était de rassembler dans cette fédération aussi bien les syndicats

d'enseignants et de chercheurs que les syndicats de travailleurs du secteur de l'éducation et de la recherche. Le processus, long et difficile, conduisit en 1990 à la tenue de l'Assemblée constitutive de la Fédération de l'enseignement et de la recherche (FEDER), essentiellement constituée par le SAES et l'UDEN. Babacar Diop Buuba, qui venait de quitter la tête du SAES, fut choisi à l'unanimité comme premier Président de la FEDER.

Cependant, la FEDER ne réussit jamais à véritablement se développer. Une des raisons en est que l'UDEN s'opposait à l'adhésion en son sein de syndicats issus des ses flans comme le Syndicat national de l'Enseignement moyen et secondaire (SNEMS), constitué sur le modèle du SAES et dirigé par Mansour Aw, ancien militant d'AJ. De plus, lorsque le mandat de Babacar Diop Buuba prit fin¹³, le SAES fit tout pour dissuader l'UDEN de proposer son Secrétaire général à la tête de la FEDER afin d'éviter la confusion des rôles. La bataille fut menée en vain et Mamadou Diop « Castro », qui avait remplacé Mamadou Ndoye à la tête de l'UDEN, cumula ses fonctions avec celle de président de la FEDER qui a connu depuis un lent mais sûr déclin au point de disparaître du terrain des luttes syndicales ».

LE DEFI DE LA SYNDICALISATION DES ENSEIGNANTS PRECAIRES

(Mamadou Diouf)

Les "volontaires de l'éducation" avaient été créés pour détruire le statut d'enseignant, sur la base d'un recrutement de 1 200 "volontaires" par an¹⁴.

A l'époque, le syndicat SUDES avait porté plainte auprès du BIT car ces enseignants étaient payés deux ou trois fois moins, ils n'avaient ni le droit syndical, ni la Sécurité sociale.

Recruter des enseignants et refuser de leur accorder le droit syndical violait la convention 87 de l'OIT. Le gouvernement socialiste a fini par accepter de leur accorder le droit syndical. Cependant, avec l'alternance de 2000, le nouveau pouvoir dans sa logique de recherche de nouvelles sphères d'influence dans le secteur de l'éducation et le monde du travail en général, les a encouragés à créer un syndicat à part, en dehors des syndicats dits classiques comme l'UDEN ou le SUDES. Cette volonté aveugle amènera le Ministre de l'Education Nationale, en Février 2002 à signer une circulaire ordonnant aux Inspecteurs de prélever la cotisation syndicale de manière automatique et la reverser, sans l'avis des intéressés, à deux syndicats de corps émergents qu'il avait lui-même choisis. Ce qui de toute évidence relevait d'une attitude partisane qui violait les dispositions des conventions 87 et 98 de l'OIT.

Aujourd'hui, le statut de « volontaire » est devenu transitoire : au bout de deux ans, ils deviennent automatiquement contractuels.

Pour devenir ensuite fonctionnaire, il leur faut avoir le diplôme professionnel et avoir moins de 35 ans.

Les dernières luttes unitaires menées par les enseignants de toutes catégories, ont abouti à des accords sur la formation diplômante de ces enseignants précaires. Tout cela doit à terme faciliter l'obtention du diplôme professionnel et leur reclassement comme fonctionnaires.

OLIVIER SAGNA

Né en 1959, Olivier Sagna est historien de formation. Maître de conférences à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) où il enseigne les sciences de l'information, il travaille actuellement comme Administrateur de programme au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)¹⁵. Il anime également l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (OSIRIS), une association à but non lucratif qui s'intéresse au développement de la Société de l'information au Sénégal¹⁶. Ancien Secrétaire général-adjoint du Syndicat de autonome de l'enseignement supérieur (SAES), il a aussi été membre du Bureau politique de AJ-PADS, parti qu'il a quitté dans le courant de l'année 2008 pour rejoindre Yoonu Askan Wi (YAW), Mouvement pour l'Alternative Populaire (MAP), nouveau parti créé par les militants hostiles à la poursuite du compagnonnage entre AJ-PADS et le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M^o Abdoulaye Wade.

- 1 Par la suite, Mamadou Ndoye a été ministre entre 1993 et 1998 (voir la suite du texte).
- 2 L'Association des étudiants sénégalais en France (AESF) faisait partie de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).
- 3 C'est en 1988 qu'Olivier Sagna est revenu de France pour intégrer l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- 4 Syndicat unique des enseignants du Sénégal (SUDES)
- 5 Parti de l'indépendance et du travail (PIT), parti catalogué comme « pro-soviétique ».
- 6 Ligue démocratique, Mouvement pour le Parti du travail (LD/MPT), autre parti « pro-soviétique ».
- 7 Union démocratique des enseignants (UDEN).
- 8 Les syndicats affiliés au Parti socialiste sont le Syndicat national de l'Enseignement élémentaire (SNEEL) et le Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS).
- 9 A travers l'Union nationale et patriotique des étudiants du Sénégal (UNAPES)
- 10 Notamment à travers l'Association des étudiants sénégalais en France (AESF) affiliée à la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). Pour sa part, Mamaadou Diop explique : « il est possible que la création du SAES ait eu également une dimension politique. And-Jeff n'avait pas tellement d'influence sur le SUDES, mais ils avaient quand même suffisamment de militants forts au niveau du supérieur et il est plausible qu'ils espéraient peut-être avoir ainsi leur espace d'influence ».
- 11 Le Parti pour la libération du peuple (PLP), dirigé par M^o Babacar Niang, est issu du Rassemblement national démocratique (RND) fondé par le Pr. Cheikh Anta Diop.
- 12 Cette subordination était désignée par l'euphémisme « participation responsable ».
- 13 Proche d'AJ avec lequel il a pris ses distances depuis 2002, Babacar Diop Buuba est fortement impliqué dans des activités d'alphabétisation des adultes à travers l'Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes (ANAFa). Il est actuellement le Président de l'Association africaine pour l'alphabétisation et la formation des adultes (AALAE) après avoir été le Président du Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD).
- 14 Cette politique a été mise en place par Mamadou Ndoye, l'ancien secrétaire général des syndicats enseignant SUDES puis UDEN, devenu ministre
- 15 www.codesria.org/French/default.htm
- 16 www.osiris.sn

RETOUR SUR LA MONTÉE DU SYNDICALISME AUTONOME

Par Mamadou Diouf, secrétaire général du SUDES et de la Confédération CSA

Dans les années 1980, le syndicat autonome enseignant SUDES a accompagné la création de plusieurs syndicats de branche parmi lesquels :

- le SDTS (techniciens), aujourd'hui affilié à la CSA,
- le SUTELEC (électricité) et le SUTSAS (santé) qui ont participé par la suite à la fondation de l'UNSAAS,
- le SATJUS (justice) et le SYNPICS (journalistes) qui ne sont pas confédérés.

Le SUDES et d'autres syndicats autonomes ont constitué une intersyndicale. Celle-ci s'est élargie et s'est ensuite appelée, vers 1987-88, Coordination des syndicats autonomes, qui était la première signification du sigle CSA. On y trouvait jusqu'en 1990 l'ensemble des syndicats autonomes, y compris la fraction Djibril Diop de la confédération UTLS qui était implantée dans l'industrie. Ce n'était pas une centrale syndicale, mais un simple cadre d'unité d'action sans unification organique.

LA FONDATION DE L'UNSAAS

En 1990, quatre syndicats de la Coordination ont voulu franchir un pas supplémentaire et créer tout de suite une confédération alternative à la CNTS. Celle-ci a pris le nom d'UNSAAS : on y trouvait le SUTELEC (électricité), l'UDEN (enseignement), le SAES (enseignement supérieur) et le SUSTAS (santé), ainsi que le SNTPT (poste et télécommunications) qui venait de partir de la CNTS.

En ce qui le concerne, le SUDES estimait qu'il n'était pas possible de créer une confédération sans débat d'orientation préalable, notamment sur le type de confédération à construire.

LA LONGUE MARCHÉ VERS LA CSA

Après le départ des syndicats qui avaient créé l'UNSAAS, sont restés membres de la coordination le SUDES, le SDTS (techniciens), l'UTLS de feu Djibril Diop¹, le SUTS (transports en commun de la région de Dakar)², ainsi que le SAIB-bois, un syndicat implanté dans une entreprise du secteur du bois.

En 1996 eut lieu une première tentative de créer une centrale sous le nom de CDSA³. Mais au final on s'est retrouvé à quatre syndicats pour créer la centrale : le SUDES, le SDTS (techniciens), le SAEB-bois et l'UTS.

Djibril Diop de l'UTS, qui présida la cérémonie d'ouverture du congrès, était candidat au poste de secrétaire général de la nouvelle centrale. En ce qui le concerne, le SUDES proposait son propre secrétaire général, qui était à l'époque Iba Ndiaye

Djadjj. Les rapports de forces étaient favorables au SUDES : le SUDES était plus structuré sur le plan national que l'UTS. De plus il avait le soutien du SDTS qui avait également une implantation nationale. Djibril Diop et Iba Ndiaye étaient tous deux membres du Bureau politique du PIT. Mais, lorsqu'il s'est agi de répartir les responsabilités au sein de la nouvelle confédération, les dirigeants des syndicats ouvriers ont eu le sentiment que les enseignants les méprisaient. Les rapports entre Djibril et Iba sont devenus exécrables Le PIT n'avait pas voulu s'immiscer (du moins c'est ce que je crois) et pensait qu'ils trouveraient un compromis. Mais cela n'a pas été possible. Djibril a jugé que les « intellectuels », comme il disait, voulaient imposer leur volonté.

Dès que Djibril a compris qu'il ne serait pas secrétaire général, il est sorti de la salle.

Après la sortie de Djibril Diop, on a continué le congrès, et on est passé de Coordination des syndicats autonomes à Confédération des syndicats autonomes. Sur les quatre syndicats fondateurs, trois étaient restés : le SUDES, le SDTS et le SAEB-bois.

Les syndicats qui sont venus ensuite nous rejoindre étaient en général de nouveaux syndicats. En effet, on est sorti du congrès avec la thématique de l'élargissement du champ de syndicalisation. Nous ne voulions pas comme l'UNSAS nous positionner comme une centrale alternative à la CNTS. Cela n'avait pas de sens pour nous, car nous aurions créé un conflit entre centrales syndicales en voulant construire notre centrale sur les cendres de la CNTS. Au contraire, nous voulions poser le problème de l'élargissement du champ de syndicalisation. Jusqu'à présent, des centaines de milliers de Sénégalais n'étaient pas syndiqués et avaient besoin de l'être.

On a notamment revendiqué la syndicalisation des travailleurs du secteur informel, des policiers, des magistrats, etc.

Simultanément, nous nous sommes prononcés pour l'unité d'action sans exclusive avec les centrales syndicales.

Au début, l'UTS a continué à utiliser le nom de Coordination des syndicats autonomes dont le sigle est également CSA, puis pour éviter la confusion, elle a ensuite repris le nom d'UTS, ce qui a permis à Djibril Diop, en étant secrétaire général, de conserver son siège de vice-président de la FSM ainsi qu'au Conseil d'administration de la Caisse de Sécurité sociale.

- 1 En 1991, pour éviter toute confusion, la fraction de l'UTLS animée par Djibril Diop changea son nom en UTS.
- 2 Les fondateurs du SUTS venaient de la CNTS où ils avaient animé depuis les années 1977 un courant d'opposition.
- 3 Aujourd'hui le sigle CDSA existe toujours, mais il ne représenterait plus, d'après certains de nos interlocuteurs, "qu'un secrétaire général, des statuts et un récépissé".

LE MOUVEMENT SYNDICAL AUJOURD'HUI

SÉNÉGAL

PROBLEMES ACTUELS DU SYNDICALISME

Entretien avec Bayla Sow* - mai 2008

UN SYNDICALISME MORCELE

On compte dix-huit organisations ayant légalement le statut de centrale syndicale. On trouve, par ailleurs, un certain nombre de syndicats affiliés à aucune centrale.

La multiplication des organisations syndicales ne s'explique qu'en partie par la volonté du pouvoir de disposer d'interlocuteurs destinés à accompagner sa politique.

L'autre raison en est le fonctionnement anti-démocratique de certaines organisations syndicales qui ne favorisent pas le débat en interne et qui ne renouvellent pas régulièrement leurs instances. Cela pousse certains militants à vouloir se replier sur leur propre branche professionnelle en se désintéressant du niveau interprofessionnel.

En fait, sur les dix-huit centrales officiellement reconnues, seulement cinq ou six méritent réellement cette appellation. Les autres n'existent pas sur le terrain, ou ne représentent qu'une entreprise, qu'un secteur ou une seule profession, comme par exemple le SYNPICS présent seulement chez les journalistes.

Avant l'alternance de 2000, les principales centrales étaient :

- La CNTS, historiquement liée au PS,
- L'UNSAS et la CSA, les deux centrales historiquement opposées au pouvoir socialiste,
- L'UDTS, une centrale fondée par des socialistes exclus en 1987 du PS et de la CNTS.

Une enquête de représentativité réalisée en 1998, donnait 63,1 % pour la CNTS, 19,6 % pour l'UNSAS, 7,6 % pour la CSA et 5,11 % pour l'UDTS. Les autres centrales se voyaient attribuer moins de 2%¹.

Après 2000, est venue s'ajouter la CNTS-FC, née d'une scission de la CNTS organisée par un responsable du parti du président Wade. Celle-ci a ensuite éclaté à son tour en 2005. Elle a alors donné naissance à la CDSL, également dirigée par un proche du pouvoir dont certains syndicats se sont rapidement désaffiliés.

DES ORGANISATIONS DIVISEES

Le « Front unitaire » qui avait regroupé en 2007 toutes les centrales a rapidement éclaté pour donner naissance à un second regroupement appelé « l'inter-syndicale ». La division du mouvement syndical ne recoupe pas celle qui a existé pendant les 40 années de pouvoir socialiste entre la CNTS et les syndicats autonomes. Mais comme par le passé on retrouve d'un côté les centrales liées à l'opposition politique et, de l'autre, celles qui sont liées au pouvoir.

Font en effet partie de l'intersyndicale, d'une part, deux centrales historiquement

autonomes (la CSA et l'UTS) et, d'autre part la CNTS et l'UDTS (qui est une ancienne scission de celle-ci). Les 14 autres centrales appartenant au « Front unitaire » regroupent principalement la centrale autonome UNSAS et les deux scissions pro-Wade de la CNTS (la CNTS-FC et la CDSL). Rien ne serait plus faux que de considérer ces deux regroupements comme des blocs homogènes : le 22 mai 2008, seule l'intersyndicale appelait à une journée de grève générale, mais le syndicat CNTS des transports en commun de la région de Dakar, qui est dirigé par un membre du parti au pouvoir, n'appelait pas à la grève. Inversement, le syndicat UNSAS des télécoms participait à la grève.

UN SYNDICALISME NE PARVENANT PAS À FAIRE ABOUTIR LES REVENDICATIONS

Paradoxalement, des luttes existent à la base pour faire aboutir les revendications. Mais elles n'ont pas de prolongement interprofessionnel.

Chacun se bat de son côté : l'enseignement, la santé, le contrôle aérien, les industries alimentaires, etc. Pourtant, les mêmes problèmes touchent l'ensemble des secteurs. On assiste par exemple à une dégradation continue du pouvoir d'achat. Le taux d'inflation officiel est de 6 %. Mais il est bien plus important pour les produits de consommation courante : le prix du pain par exemple a augmenté de 15 % en 6 mois, et ne parlons pas de celui de l'essence. De plus en plus d'intérimaires sont affectés sur des emplois permanents. Il faut reconstruire l'unité la plus large. Nous avons mis sur pied une plate-forme commune en janvier 2008 sur laquelle tous les travailleurs se retrouvaient. Un plan d'actions avait été mis sur pied et un appel à la grève générale avait été lancé. Mais à la dernière minute la grève a été suspendue parce que l'Etat avait promis des avancées. Mais le gouvernement n'a pas tenu ses promesses.

La grève du 22 mai 2008 avait la sympathie de larges couches de travailleurs. Mais le Front unitaire n'y a pas appelé.

UNE NECESSAIRE UNITE D'ACTION

Pour qu'une grève réussisse il faut que toutes les centrales y appellent ensemble. Chacune d'entre elles joue en effet un rôle déterminant dans un secteur stratégique donné.

La CNTS est par exemple hégémonique dans les télécommunications, les industries extractives et les chemins de fer de Dakar. La CNTS est très influente dans les transports routiers. L'UNSAS est hégémonique dans l'électricité ou la poste. La CSA est hégémonique dans la distribution de l'eau. La CNTS-FC est dominante dans le secteur pétrolier.

Dans les banques, il n'y a plus qu'un seul syndicat, mais il n'est affilié à aucune centrale. Le personnel des activités aéroportuaires hors contrôle aérien est représenté par le SUTTAAAS. Les contrôleurs aériens sont représentés par 6 syndicats différents dont les deux plus importants ne sont affiliés à aucune centrale. Le syndicalisme est éclaté dans les activités portuaires avec une prédominance de l'UNSAS.

L'enseignement et la santé sont principalement représentés par l'UNSA et la CSA. Dans la marine de pêche on trouve la CNTS, la CNTS-FC et la CDSL. Dans l'hôtellerie on trouve la CNTS, la CNTS-FC et l'UNSA.

Dans les entreprises où coexistent plusieurs organisations syndicales, il est difficile de faire grève si toutes les centrales n'appellent pas au respect du mot d'ordre. Et cela d'autant plus qu'au Sénégal, une grève n'est considérée comme réussie que lorsqu'elle réunit un pourcentage important de grévistes.

Dans certaines entreprises, comme par exemple les télécoms, il existe une longue tradition d'unité d'action. Ce qui explique que le syndicat affilié à l'UNSA a appelé à la grève même si sa centrale n'appelait pas. Mais dans beaucoup de secteurs, la CNTS était souvent la seule centrale et la division syndicale n'existe que depuis 2002. L'éclatement de la CNTS a été parfois violent, comme le prouvent les événements sanglants de mars 2002. Depuis, des militants se regardent en chiens de faïence, et cela rend difficile l'unité d'action.

Néanmoins, à la base, les gens continuent à se parler. Si les dirigeants s'entendaient ils pourraient expliquer de façon claire pourquoi il est nécessaire de s'unir autour d'une plate-forme revendicative qui concerne tout le monde.

*** Bayla Sow est secrétaire général du Syndicat unique des travailleurs du transport aérien et des activités annexes (SUTAAAS). Ce syndicat avait quitté la CNTS en 2001. Il a décidé en 2010 d'y revenir, en compagnie de quatre autres syndicats non confédérés.**

1 Il s'agissait d'une enquête partielle réalisée par le pouvoir socialiste en 1998, et dont les résultats ont été contestés par la plupart des syndicats, Il n'y a pas eu d'autre enquête depuis.



LA CNTS DEPUIS L'ALTERNANCE

Entretien avec Bayla Sow* - mai 2008

Même si elle s'est beaucoup affaiblie depuis l'alternance de 2000 et la scission de la CNTS-FC, la CNTS demeure, de l'avis général, la première centrale syndicale, notamment dans le secteur privé. En 2003, la CNTS déclarait avoir 83 000 membres (soit 30 000 de plus que l'UNSA).¹

Lors du congrès de 2001, exploitant le discrédit de la direction sortante, une coalition hétéroclite dirigée par un militant du PDS a cherché à mettre la main sur la direction de la CNTS. Elle n'y est pas parvenue et a alors scissionné pour donner naissance à la CNTS/ Force de changement, qui a ensuite éclaté à son tour en 2005.

Le « poulain » du secrétaire général sortant, Mody Guiro, a donc été élu. A ce même congrès, la CNTS s'est désaffiliée du PS.

Beaucoup de monde avait une dent contre la direction sortante qui avait été associée à l'ancien pouvoir pendant si longtemps. Madia avait critiqué les coupures d'électricité réalisées par le Sutelec, et avait en fait donné son aval pour l'arrestation de son secrétaire général en 1998. Lors de la grève des 28-29 juin 1999, un certain nombre de militants avaient critiqué la levée du mot d'ordre par la direction de la centrale. J'ai alors participé avec d'autres responsables syndicaux, dont Cheikh Diop², à la création d'un regroupement clandestin, qui a pris ensuite le nom de CILCID³, pour s'opposer au secrétaire général sortant Madia Diop⁴, et obtenir la désaffiliation du PS. Cheikh Diop⁵, qui venait de se rallier au PDS, faisait également partie de ce regroupement.

Dès 2000 et, à fortiori, à la veille du congrès de 2001, qui devait consacrer le départ de Madia Diop, les tensions se sont accumulées au sein de la CNTS. Etait notamment en débat le positionnement de la centrale par rapport au nouveau pouvoir, et cela d'autant plus que la « participation responsable » figurait toujours dans les statuts, alors que c'était Wade qui était au pouvoir.

Tout s'est concentré sur la constitution de la nouvelle équipe de direction, et avant tout l'élection du secrétaire général. Plusieurs candidats postulaient au poste de secrétaire général :

- Ibrahima Sarr, qui avait été longtemps considéré par tout le monde comme le dauphin de Madia⁶,
 - Mody Guiro⁷, finalement préféré par Madia,
 - Cheikh Diop, le candidat préféré des sommets du nouveau pouvoir⁸,
 - Ibrahima Konté, le leader charismatique du puissant syndicat des télécoms.⁹
- Loin de s'en tenir à une certaine neutralité, Madia a activement soutenu Guiro dont il a organisé la campagne.

Il n'était pas question pour moi de soutenir Guiro qui était le dauphin de Madia. Il m'a semblé logique de soutenir Cheikh Diop avec qui j'avais formé le CILCID en 1999. Au moment du congrès, l'ambiance était tendue. Chaque candidat avait payé des gardes du corps. Madia avait la situation bien en main et a su comment

manœuvrer. Il connaissait toutes les arcanes de la centrale et la répartition des mandats. Madia connaissait tout le monde et allait voir les délégués pour leur demander de voter pour Guiro. Celui-ci l'a finalement emporté de 32 mandats. Konté n'a obtenu que 55 mandats¹⁰.

Pour composer le nouveau bureau, les partisans de Cheikh Diop voulaient disposer d'un quota de postes à se répartir entre eux. Guiro a refusé et il en a résulté la scission qui a donné naissance à la CNTS-FC en janvier 2002.

Guiro a ensuite voulu récupérer les locaux que les membres de la nouvelle centrale ne voulaient pas libérer, et il en a résulté des bagarres avec des voitures incendiées, plusieurs blessés et même un mort.

Rien ne serait plus faux que de voir la CNTS comme un tout homogène ajoute Ibrahima Konté : « Si le pays n'a pas été paralysé lors de la grève nationale du 22 mai 2008, c'est parce que certains des syndicats de la CNTS, comme celui des transports routiers n'a pas appelé à la grève. Ce syndicat est implanté dans les « cars rapides » et des taxis qui font partie du secteur informel. Le secrétaire du syndicat est membre du PDS ».

*** Bayla Sow est secrétaire général du Syndicat unique des travailleurs du transport aérien et des activités annexes (SUTAAAS). Ce syndicat avait quitté la CNTS en 2001. Il a décidé en 2010 d'y revenir, en compagnie de quatre autres syndicats non confédérés.**

- 1 Document de la CISL-ICFTU qui s'est dissoute en novembre 2006 pour laisser la place à la CSI.
- 2 Il y avait aussi Birane Cissé des banques.
- 3 CICLID : Comité d'initiative pour une CNTS libre, indépendante et démocratique.
- 4 Madia Diop est resté secrétaire général pendant 19 ans.
- 5 Voir plus loin la note consacrée à Cheikh Diop.
- 6 Sarr faisait partie de l'aile droite de la CNTS. Il avait été le Premier adjoint de Madia. Il venait comme lui du syndicat des industries alimentaires,
 - Sarr avait fait le choix de servir fidèlement Madia et ne s'était jamais présenté contre lui,
 - il était considéré comme l'homme de ses missions secrètes et délicates.
 - par ailleurs Sarr était député du PS et président de commission à l'assemblée, ce qui lui donnait le rang de ministre.
 Mais à la grande surprise de tout le monde, Madia a finalement laissé Sarr de côté et a positionné Mody Guiro comme dauphin. Sarr est alors entré en rébellion et a constitué un groupe à l'intérieur de la CNTS pour soutenir sa propre candidature.
- 7 Mody Guiro est issu du syndicat des industries chimiques et avait longtemps été un des principaux adjoints de Madia. Il avait siégé comme sénateur PS entre 1998 et 2000.
- 8 Cheikh Diop a été successivement membre fondateur du RND de Cheikh Anta Diop, puis du PLP de Babacar Niang qui en est issu. Il a ensuite participé à la fondation du CSD qui a contribué en 1998 au rassemblements autour de Wade. Le CSD s'est ensuite fondu dans le PDS en théorisant que les petits partis n'avaient pas d'avenir. Au sein du pouvoir, tous n'étaient pas d'accord pour soutenir Cheikh Diop. Idrissa Seck, qui était à l'époque le numéro 2 du régime, a par exemple préféré soutenir discrètement la candidature de Guiro.
- 9 Konté avait pris des positions courageuses dans des moments difficiles comme au moment de l'arrestation de Sock ou lors de la grève des 28-29 juin 1999 où il a critiqué les conditions dans lesquelles le mot d'ordre avait été levé. Konté était soutenu par les militants du PIT, parti dont il avait été dirigeant, ainsi que de l'aile gauche de la CNTS. Konté comptait des soutiens non seulement dans les télécoms, mais aussi dans des régions comme Mbour ou Saint-Louis. La campagne de Konté était facilitée par les moyens matériels et humains mis à sa disposition par son puissant syndicat.
- 10 Certains des partisans de Konté expliquent un score étonnamment si faible par le fait qu'au moment du vote certains délégués qui lui étaient favorables n'ont pas pu entrer dans la salle.

PORTRAIT D'IBRAHIMA KONTE

Ibrahima Konté a été longtemps secrétaire général du Syndicat des travailleurs de la Sonatel (SYTS) de la CNTS. Il fait partie des syndicalistes les plus respectés du Sénégal. Son itinéraire permet de reconstituer une partie de l'histoire du syndicalisme sénégalais. Ce qui suit est issu d'entretiens réalisés en 2008 à Dakar.

Je suis né en 1951. J'ai commencé à militer au Sénégal lorsque j'étais lycéen puis étudiant. A l'époque, le seul parti politique autorisé était le PS. Les autres étaient dans la clandestinité. J'étais déjà plus ou moins marxiste, avec mes propres lectures et mes propres convictions.

Je suis entré à l'Office des postes et télécommunications (OPT) où j'ai ensuite passé le concours interne d'inspecteur. Lorsque je suis parti en formation à Toulouse, j'ai adhéré en 1976 à la section locale du PIT, l'un des deux partis « prosoviétiques » sénégalais. Mais j'ai toujours eu mon indépendance, je ne suis pas le militant qui rend des comptes.

A mon retour au Sénégal, on était en pleine période de défonctionnarisation de l'Office des postes et télécommunications qui visait à rendre plus « flexible » le personnel¹. Celui-ci était incité à abandonner son statut de fonctionnaire en échange de l'octroi de certains avantages. Les cadres et la maîtrise supérieure ont vu leur salaire doublé, mais il n'en allait pas de même pour le reste du personnel. Il fallait reclasser ceux qui avaient opté pour le nouveau statut.

Lorsque je suis revenu de France, j'ai donc trouvé un climat de contestation. La direction de la CNTS, syndicat dont j'étais membre, était très liée au pouvoir socialiste. J'ai néanmoins cherché à titre individuel à participer à la mobilisation.

L'UTLS, dont la direction était liée au PDS de Wade, était la force syndicale montante. Aïdara, qui était également au PIT, en était membre, ainsi que Gabou Guèye, qui était à l'époque maoïste. Fin 1978-début 1979, j'ai participé avec eux à la fondation du CAST (Comité pour l'amélioration du sort des travailleurs) qui était présent à la poste et aux télécoms et dont j'ai été le premier coordonnateur. Nous avons organisé des réunions par région puis au niveau national à Thiès. Deux possibilités s'offraient à nous :

- soit se contenter d'« infiltrer » les syndicats, puisque beaucoup de jeunes étaient à l'UTLS ou à la CNTS,
- soit prendre en compte le fait que la grande masse des jeunes n'étaient adhérents nulle part car ils étaient dégoûtés par la CNTS qui était affiliée au PS, sans vouloir pour autant adhérer à l'UTLS créée par Wade.

On a donc décidé de mettre sur pied un mouvement dans lequel on ne demanderait à personne d'abandonner son syndicat. Nous voulions mettre sur pied un mouvement de jeunes pouvant créer quelque chose de nouveau. Au début, on était clandestins. En 1979, nous avons acquis une implantation nationale, et nous sommes alors apparus publiquement.

Nous avons véritablement ébranlé le système. Mais le mouvement n'a pas survécu au batailles entre membres des différents courants politiques : prosoviétiques du PIT, maoïstes, trotskystes (OST, LCT), pro-UTLS, etc. Le CAST est donc tombé à l'eau.

Avec la création du CAST, j'avais cherché à renverser le pouvoir de la CNTS. Par la suite, je me suis intégré dans le « Renouveau syndical » que Madia Diop a mis en place en 1982. En fait, avec le CAST, nous avons anticipé sur une telle orientation.

SYNDICALISME ET POLITIQUE

Lorsque je suis devenu secrétaire général du syndicat CNTS, j'ai alors décidé de démissionner de mes responsabilités politiques. J'étais en effet membre du comité central du PIT depuis 1990, puis du Bureau politique. Je ne voulais pas être à la fois à la direction du parti et à celle du syndicat. Lorsqu'on est dans des instances d'un parti on est parfois un peu obligé de lui rendre des comptes. Parfois j'étais d'accord avec le parti, parfois je ne l'étais pas. J'ai donc décidé de mettre à l'aise tout le monde : je ne voulais pas que dans le syndicat des militants issus d'autres courants politiques puissent penser que je « parachutais » des mots d'ordre venus du parti. J'ai continué à voter PIT, mais je n'y militais plus et je ne dirigeais plus de structures du parti. Je donne juste un peu d'argent au PIT de temps en temps.

Ce n'est pas le cas d'autres militants, comme par exemple « Castro » qui est à la fois à la direction du syndicat enseignant UDEN et de la LD/MPT.

Sur cette question, AJ et le PIT ont souvent eu des attitudes assez responsables. Ces deux partis ne cherchent pas à « caporaliser » les syndicats.

Mon syndicat avait à l'époque combattu l'affiliation de la CNTS au PS. Personnellement, je suis favorable au non cumul des mandats politiques et syndicaux, comme cela existe au SAES. J'avais essayé une fois de faire passer cela dans le SYTS, mais cela n'a pas été possible.

1 Le personnel qui prenait en charge les télécommunications internationales, avait déjà un statut de droit privé.

LA PARALYSIE DE L'UNSA

(Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal)

En 1988, le gouvernement estimait que 19,6 % des délégués du personnel étaient affiliés à l'UNSA. En 2003, l'UNSA déclarait avoir 52 360 membres (soit 30 000 de moins que la CNTS). Comme la CSA, l'UNSA s'est historiquement construite autour du syndicalisme enseignant indépendant du pouvoir.

L'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA) a été créée en 1990 par 5 syndicats autonomes qui, à la différence de ceux qui créeraient ultérieurement la CSA, étaient « partisans de la constitution immédiate et alternative à la CNTS »¹, la centrale inféodée au pouvoir.

L'UNSA était au départ composée des syndicats suivants :

- le SAES (enseignement supérieur),
- l'UDEN (enseignement),
- le Syndicat national des postes et télécommunications (SNTPT),
- le Syndicat unique des travailleurs de l'électricité (SUTELEC),
- le Syndicat unique des travailleurs de la santé et de l'action sociale (SUTSAS).

Peu présente dans l'industrie à l'origine, l'UNSA est rapidement devenue une force syndicale conséquente et elle compte aujourd'hui plus d'une centaine de syndicats dans tous les domaines d'activités.

Figuraient parmi les fondateurs de l'UNSA de nombreux militants de la LD/MPT (prosoviétique) et d'AJ-PADS (extrême-gauche).

A partir de 2000, l'imbrication entre le nouveau pouvoir et les dirigeants de l'UNSA a contribué à la relative paralysie de cette centrale.

Entre 2000 et 2005, la LD/MPT a en effet participé à la coalition gouvernementale sous la houlette de Wade.

Mademba Sock, le secrétaire général de l'UNSA, s'était présenté à titre individuel aux élections présidentielles avec le soutien du RTAS, un petit groupe d'origine marxiste-léniniste pro-albanais. Il s'était ensuite vu attribuer par le nouveau régime le poste de président du Conseil d'administration de l'Agence pour l'électricité rurale et de la Caisse de retraite. Sock est néanmoins toujours secrétaire général de l'UNSA, même si de nombreux syndicalistes estiment qu'il n'a aujourd'hui plus rien à voir avec le syndicalisme. Ils ajoutent que si l'UNSA n'a pas participé à la grève générale du 22 mai 2008, c'est à cause des liens entre son secrétaire général et le pouvoir.

De son côté, un autre fondateur de l'UNSA, Gabou Guèye du SNTPT (poste et télécoms) qui était autrefois maoïste, a consacré depuis des années l'essentiel de son temps à ses activités religieuses et à ses responsabilités syndicales internationales.

1 Kalidou Diallo in "La société sénégalaise entre le local et le global" (2002) p 456

LA CSA AUJOURD'HUI

Rencontre avec Mamadou Diouf



SÉNÉGAL

La CSA (Confédération des syndicats autonomes) comporte une cinquantaine de syndicats de branches professionnelles. Ils regroupent ensemble entre 40 et 45 000 adhérents du secteur formel auxquels il faudrait ajouter ceux du secteur informel que nous organisons également.

En 1998, la CSA avait été classée en troisième position par les autorités suite à une enquête menée par le Ministère du travail¹. La CSA venait de tenir son congrès de fondation l'année précédente, et nous étions néanmoins les premiers parmi les fonctionnaires ainsi que les troisièmes pour le secteur privé. A l'époque, la CSA ne comportait que trois syndicats, contre une cinquantaine maintenant.

Aujourd'hui, la CSA est toujours la première organisation pour l'ensemble de la Fonction publique. Nous arrivons en tête dans l'enseignement avec deux grands syndicats dans ce secteur, ainsi que dans l'eau, le gardiennage, la sécurité et le nettoyage. La CSA fait partie des deux premières organisations du secteur de la santé.

LA CSA DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

Outre le SUDES qui organise des enseignants titulaires et non fonctionnaires, sont affiliés à la CSA le SELS qui organise les enseignants des corps émergents de l'éducation et un syndicat pour les personnels non-enseignants, le SAPESU.

- Avant d'être affilié à la CSA, le SELS/O s'est fondé sur la base d'une dissidence du Syndicat des enseignants libres SELS, qui organisait des enseignants contractuels et « volontaires » de l'enseignement primaire qui voulaient avoir un syndicat spécifique. Le gouvernement avait fini par accepter de leur accorder le droit syndical mais les avait encouragés à créer un syndicat à part qui s'est appelé le Syndicat des enseignants libres (SELS). Cela s'est retourné contre lui car, au bout de deux ans, certains membres de la direction du SELS se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas être l'instrument d'un gouvernement et ils ont voulu faire scission. L'équipe qui animait ce courant est venue nous rencontrer. On leur a déconseillé de faire scission. Nous leur avons dit que cela avait été une erreur de créer le SELS, ils se sont rendu compte que ce syndicat servait les intérêts du gouvernement et non pas ceux des enseignants et qu'il était préférable pour eux d'en sortir et de venir rejoindre le SUDES. Ils nous ont répondu qu'à titre individuel ils auraient été prêts à le faire, mais que le processus était désormais tellement avancé que s'ils ne créaient pas ce syndicat d'autres allaient le créer et que l'on ne pouvait pas savoir ce qu'ils en feraient.

On leur alors dit de créer leur syndicat et de venir s'affilier à la CSA.

On a donc finalement accompagné cette scission qui a pris le nom de « SELS originel » dont le nom soulignait le fait qu'il était fidèle aux aspirations sur lesquelles le SELS avait été au départ créé. Le SELS-Originel fait donc partie de la CSA.

- Des personnels non enseignants des établissements scolaires et universitaires voulaient adhérer au SUDES. Mais les statuts du syndicat ne le leur permettaient pas. On leur a proposé soit d'essayer de changer les statuts au congrès suivant du SUDES, soit de créer tout de suite leur propre syndicat et de travailler ensuite avec le SUDES. Lorsque la CSA a été créée, nous avons pris contact avec eux, on a rédigé ensemble les statuts de ce syndicat qui n'avait donc pas d'affiliation antérieure.

LA CSA DANS LES AUTRES SERVICES PUBLICS

- A la Sénégalaise des eaux (SDE) qui fait partie du groupe Bouygues, notre syndicat est de très loin le premier avec plus de 72 % des délégués, les quatre autres centrales syndicales se partageant les 28 % restants.

Le syndicat des eaux a été fondé par des jeunes qui venaient d'être embauchés et qui n'étaient affiliés ni à la CNTS, ni à l'UNSA. Ils ont été rejoints par des militants qui ont quitté la CNTS. Comme la CSA venait de se créer et se développait, ils se sont affiliés à la CSA.

- Dans la santé, notre syndicat s'est constitué à partir d'individus. Le syndicat a travaillé à conquérir progressivement l'espace médical et est aujourd'hui le second syndicat du secteur, si ce n'est le premier. Dans beaucoup d'endroits, notre syndicat est majoritaire, car il regroupe pour l'essentiel les contractuels qui sont maintenant largement majoritaires. Parmi les responsables de notre syndicat on trouve de nombreux anciens militants du SUTSAS (UNSA), syndicat principalement implanté

dans le personnel statutaire. La CSA qui a apporté quelque chose en plus, en ayant syndicalisé, le personnel contractuel est maintenant implanté également parmi le personnel statutaire.

- Nous sommes présents dans les transports routiers ainsi que dans la compagnie de transports urbains DDD où notre syndicat vient de naître (il a eu son récépissé à la mi-avril 2007). Les confédérations CNTS et CNTS-FC étaient déjà implantées à DDD, mais beaucoup de travailleurs ne se retrouvaient pas dans le conflit permanent et la rivalité perpétuelle entre ces deux confédérations. Ils sont donc sortis de ces deux organisations avec un slogan « faire du syndicalisme autrement ». Ils ont donc créé un troisième syndicat et sont venus à la CSA. Sur l'ensemble du secteur des transports urbains, la CNTS reste de très loin la première confédération.
- La CSA est présente dans le contrôle aérien par le biais du SDTS (Syndicat national d'ingénieurs et techniciens).
- Nous ne sommes par contre pas implantés dans les chemins de fer.
- Des « observateurs de pêche », dont le travail consiste à contrôler si la pratique de la pêche est réglementaire, sont sortis du syndicat du secteur de la pêche de la CNTS. Ils voulaient avoir leur propre syndicat parce qu'ils avaient un statut et des préoccupations spécifiques, et ils ont demandé à s'affilier à la CSA.

LA CSA DANS LES AUTRES PARTIES DU SECTEUR FORMEL

Nous avons un syndicat dans les banques, mais il vient de fusionner avec un autre syndicat, et ce nouveau syndicat est pour l'instant sans affiliation.

Nous sommes un peu présents dans l'industrie alimentaire et les industries chimiques où nous sommes en troisième position.

Le syndicat des industries alimentaires a été créé par la CSA. Il ne provient pas de structures d'autres confédérations qui auraient basculé. Ses fondateurs sont des militants qui avaient quitté individuellement la CNTS et l'UTLS de Djibril Diop pour créer ce nouveau syndicat dont le premier secrétaire général était un ami de Djibril Diop.

A la Compagnie sucrière nous sommes deuxième, très loin derrière la CNTS.

ETENDRE LE SYNDICALISME À TOUS LES SALARIES

Nous nous battons pour que le droit syndical soit accordé à ceux qui en sont exclus par la législation nationale comme dans la police, la douane, la gendarmerie, l'armée, etc. Nous pensons, en effet, qu'il faut donner à tous les travailleurs la possibilité de s'exprimer de façon démocratique, sinon on court toujours le risque de les voir trouver des voies d'expression antidémocratiques.

Dans de nombreux pays d'Afrique, il y a eu des régimes militaires et des coups d'Etat. Et cela souvent parce que ces catégories de travailleurs n'avaient pas des possibilités de s'exprimer dans des conditions démocratiques et ils ont trouvé d'autres voies d'expression.

Aujourd'hui les magistrats ont toutefois leur association qui ressemble en fait à un syndicat. Elle n'est pas affiliée à la CSA, mais est dirigée par un ancien militant du SUDES qui est devenu magistrat.

ORGANISER LE SECTEUR INFORMEL

Une des particularités de la CSA, c'est sa volonté d'élargir le champ de syndicalisation à toutes les catégories de travailleurs. Nous cherchons à organiser des travailleurs du secteur informel qui travaillent à leur propre compte et ne sont donc pas comptabilisés comme salariés. Des teinturières sont par exemple venues prendre contact avec nous. Elles appartenaient à des groupements féminins s'occupant de teinture. Elles n'avaient pas de syndicat et voulaient en avoir un. Elles sont venues s'affilier.

De la même façon, les domestiques et gens de maison n'étaient pas syndiqués, on a décidé de leur créer un syndicat.

SYNDIQUER LES PAYSANS

A la première conférence de presse, des paysans se sont manifestés parce qu'on avait parlé d'élargissement du champ de syndicalisation et de recours aux langues nationales. En effet, si on veut faire fonctionner la démocratie dans un pays où seulement 20 % des citoyens maîtrisent le français, il est nécessaire de faire fonctionner les instances à partir des langues nationales pour que tout le monde se sente impliqué dans les débats. C'était une innovation et tout de suite des paysans ont dit qu'ils étaient intéressés par ce concept.

Je me suis souvenu que lorsque j'étais au RND en 1976, on avait mis en place avec des camarades paysans un syndicat qui a été reconnu, qui avait ses structures. Il est ensuite tombé en léthargie, peut-être par faute d'encadrement. Nous avons décidé de retrouver ces camarades. C'est ainsi qu'on a pris contact avec le syndicat des paysans, cultivateurs, éleveurs et maraîchers qu'on a aidés à se redynamiser.

UNE LIGNE D'UNITÉ D'ACTION SANS EXCLUSIVE

Autant nous pensons que nous pouvons choisir et assumer notre ligne d'indépendance, autant nous respectons le choix des autres travailleurs qui ont opté pour d'autres formes organisationnelles. Et à chaque fois que cela est possible, nous nous entendons avec eux autour d'une plate-forme revendicative commune, et nous engageons également des batailles communes, chacun maintenant sa personnalité propre.

Nous sortons justement de la journée de grève générale du 22 mai 2008 à laquelle appelaient quatre organisations syndicales qui ne partagent pas forcément les mêmes orientations, mais qui ont pu s'entendre autour d'un certain nombre de revendications et ont élaboré des stratégies de lutte pour les mener à bien.

AGIR AVEC LA « SOCIÉTÉ CIVILE »

Nous cherchons à développer une vision plus élargie du syndicalisme qui nous amène à nous impliquer globalement dans le champ social. Nous ne sommes pas un parti politique, nous ne sommes pas affiliés à un parti, mais nous voulons avoir une vision qui intègre tout cela, et nous donner la liberté de faire une lecture syndicale de la situation politique.

Nous nous retrouvons donc avec des ONG sur la question de l'annulation de la dette, sur la négociation des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique. Nous cherchons à construire avec elles un pôle de contre-pouvoir. Nous participons également aux forums sociaux. Nous étions par exemple au forum social de Bamako.

En 1999, nous avons par exemple participé à une réflexion sur les travailleurs migrants où étaient notamment présents non seulement des syndicats, comme par exemple SUD-PTT, la CGT, ou l'Union des travailleurs Sénégalais en France, mais aussi la coordination nationale des sans-papiers, etc.

En raison de notre attitude, une association de consommateurs a voulu s'affilier à la CSA pour développer des axes de collaboration. Nous avons accepté parce que nous pensons qu'il ne faut pas que syndicats et associations de consommateurs évoluent de façon séparée. Nous pensons qu'il faut pouvoir innover en termes de démarche syndicale compte-tenu de la situation spécifique de notre pays.

UNE LIGNE D'INDEPENDANCE

Ce qui particularise peut-être dans l'échiquier syndical la CSA comme mon syndicat d'origine, le SUDES, c'est notre ligne d'indépendance vis-à-vis de tout gouvernement, de tout parti politique, de tout groupe de pression et de tout groupe confessionnel. Il n'est pas possible d'être en même temps membre de la direction nationale et ministre, membre d'un cabinet ministériel ou député.

Malheureusement, la plupart du temps, quand on commence à prendre certaines positions, on vous range pendant longtemps dans une catégorie donnée : le SUDES a été par exemple longtemps étiqueté PIT parce que pendant ses trois premières années d'existence son secrétaire général, était membre de ce parti² !

Le même problème s'est reposé avec la CSA parce que, de sa fondation en 1997 à 2003, le secrétaire général de la CSA était Iba Ndiaye Diadji, un militant connu du PIT³. Suite à son décès, une bataille farouche a eu lieu pour sa succession. Un des candidats, Kalidou Diallo, qui venait de scissionner du PIT en 1997, était suspecté de vouloir subordonner la CSA au pouvoir. (Il est effectivement devenu membre du PDS en 2005 et ministre en 2008). Face à ce danger, les militants du PIT ont préféré soutenir ma candidature plutôt que de proposer un de leurs militants.

Je ne suis personnellement membre d'aucun parti, car aucun ne porte mes convictions, et beaucoup de militants du SUDES et de la CSA sont comme moi. De 1976 à 1983, j'ai été membre du RND de Cheikh Anta Diop, et responsable étudiant. Mais, précisément, la théorie de Cheikh Anta Diop concernant les syndicats était que nous devions travailler à l'émergence de véritables contre-pouvoirs, et que les organisations de masse devaient être autonomes. Cheikh Anta Diop demandait toujours aux militants du RND qui avaient des responsabilités dans le mouvement étudiant de mettre l'accent sur la volonté des étudiants et non pas sur volonté du parti.

En 1981 nous avons eu des débats houleux, notamment avec l'émergence de Solidarnosc. Beaucoup de militants s'agrippaient à une tradition « caporaliste ». J'expliquais que nous devions travailler à l'indépendance des syndicats, et que si Solidarnosc avait réussi à mobiliser autant de travailleurs, on devait se demander quelle était l'influence réelle du POUP, le parti communiste à l'époque au pouvoir en Pologne.

L'an dernier j'ai eu des pressions des paysans, parce que j'ai beaucoup travaillé avec le mouvement syndical paysan. Ils se sentent abandonnés de tous : il n'y a pas de politique agricole, les partis politiques ne parlent d'eux que lorsqu'il s'agit de chercher une masse électorale. Ils voyaient un syndicaliste qui venait tout le temps discuter avec eux et les organiser. Au cours d'une rencontre ils m'ont demandé si je serais candidat aux élections présidentielles. Je leur ai dit que je n'étais pas là pour cela.

Mais ce que j'ai compris à travers leur demande c'est qu'ils commençaient à se rendre compte qu'il leur fallait avec eux des gens avec qui ils s'organisent pour prendre en main leur destin. Et cela, ils ne l'attendent pas du politicien classique qu'ils voient à eux pendant la campagne électorale et qui disparaît après. Ils se sont donc dit « puisque nous avons travaillé avec lui et son équipe pendant quatre ans, nous avons fait des choses intéressantes qui vont dans le sens de l'amélioration de nos conditions de vie, pourquoi ne pas le pousser à se présenter aux élections ? » J'ai compris leur réaction et je leur ai expliqué très rapidement que cela ne faisait pas partie de mes ambitions, que je n'étais pas là pour cela.

Après coup j'ai essayé de réfléchir et cela me permet de porter un regard critique sur le fonctionnement classique des partis politiques. Personnellement je ne crois plus aux partis politiques, plus je les vois agir, et moins je crois en eux. Le rôle d'un syndicat est de constituer un contre-pouvoir pour que quelque soit le gouvernement en place nous puissions lui faire face ⁴.

UN FONCTIONNEMENT INNOVANT

La CSA a beaucoup de convergences de vue avec Solidaires, notamment sur le choix d'une certaine forme de souplesse. Nous sommes une confédération qui ne gêne pas trop le fonctionnement et l'autonomie des organisations qui y sont affiliées. Nous avons en ce domaine des points communs, mais je pense qu'en ce qui concerne la structuration, nous avons beaucoup à apprendre de Solidaires. Solidaires est encore plus souple que la CSA sur l'autonomie des différentes structures.

LES LIENS INTERNATIONAUX

Nous avons une tradition de relations avec des organisations françaises. Au séminaire de 1999 à Dakar étaient présents une camarade de SUD-PTT et un militant de l'UD de Paris de la CGT. Suite à ce séminaire, la CSA avait créé un comité de sans-papiers expulsés de France. On s'est battus pour leur réinsertion dans la société sénégalaise et qu'ils puissent récupérer les biens qu'ils avaient en France. Ce comité ne fonctionne plus car ils sont tous revenus en France par d'autres canaux.

Dans le respect de leur autonomie de pensée et d'action, nous essayons également de développer une coopération libre avec toutes les organisations du monde entier. Nous n'avons pas d'amis privilégiés, nous cherchons à établir des contacts avec les travailleurs et leurs organisations partout où ils se trouvent dans le monde. La confédération CSA avait quitté la FSM car nous étions jaloux de notre ligne d'indépendance, notre autonomie de pensée et d'action, nous n'avons jamais accepté les diktats. Nous sommes aujourd'hui affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI). Et le SUDES, en tant que syndicat d'enseignants est affilié à la Fédération internationale de l'Éducation. Mais nous restons jaloux de notre autonomie de pensée et d'action, et nous nous réservons également la liberté de nouer des relations avec toute organisation avec qui nous estimons pouvoir collaborer.

Lorsqu'au niveau du SUDES, nous avons voulu construire une coordination panafricaine des syndicats de l'enseignement, on pensait qu'il était important que les pays africains qui étaient confrontés aux mêmes problèmes puissent mettre en place une structure souple d'échange et de coopération Sud-Sud. Nous n'étions pas affiliés à l'époque à l'Internationale de l'éducation. Mais dès que l'Internationale de l'Éducation (IE) a été informée que le SUDES par ses propres moyens avait envoyé des camarades un peu partout en Afrique de l'Ouest, elle a peut-être pensé que le SUDES n'était pas capable d'avoir organisé une telle initiative s'il n'y avait pas d'autre force derrière. Mais nous l'avons fait avec nos propres cotisations car on y croyait. Les camarades avaient voyagé dans des conditions difficiles par la route. Les gens l'ont fait parce qu'ils y croyaient. Lorsque l'IE a été informée de cette initiative du SUDES, elle a tout de suite menacé tous les autres syndicats africains : "si vous

faites quelque chose avec le SUDES, nous coupons les ponts, nous arrêtons toute forme d'assistance ». Comment peut-on construire une solidarité sur cette base ? Et pour que notre affiliation à l'IE soit acceptée, il a fallu se battre pour cela. Nous avons expliqué qu'en étant affiliés à l'IE nous voulions rester une organisation libre de construire ses relations avec ceux qui partagent sa vision. Cela ne peut donc pas être des relations exclusives. Et, de la même manière, nous avons développé depuis plus d'une décennie des relations entre la CSA et la CGT, entre le SUDES et la FSU, ainsi qu'au sein du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, une sorte de réseau de syndicats d'enseignants francophones présidé en ce moment par Roger Ferrari du SNES.

AGIR ENSEMBLE FACE À LA MONDIALISATION

Nous avons été amenés à travailler avec des amis de SUD-PTT en 1999, lors de l'atelier sur la situation des travailleurs migrants. Et depuis, à chaque fois que des militants de SUD-PTT sont venus à Dakar, nous avons l'occasion de nous voir et d'échanger un peu.

Je souhaite approfondir la collaboration pour que l'on puisse voir ce que nous pouvons apporter à Solidaires, et également ce que nous pouvons apprendre des formes d'organisation et d'implantation, ainsi que de voir comment nous pouvons développer des luttes communes.

Au niveau des industries alimentaires, beaucoup de structures sont en fait des prolongements de sociétés françaises. La Sénégalaise des eaux (SDE) fait partie du groupe français Bouygues.

Le phénomène des délocalisations s'est beaucoup développé ces dernières années avec notamment les centres d'appels. Cela nous met devant des problèmes difficiles à gérer : les centres d'appels fonctionnent au Sénégal, et lorsque cela les arrange, les employeurs disent agir suivant la législation française, et lorsque cela ne les arrange pas ils appliquent la loi sénégalaise. Par exemple les salaires sont basés sur la législation sénégalaise, mais pour les jours de congés ils appliquent la législation française qui est moins favorable, parce qu'il y a beaucoup de fêtes religieuses au Sénégal.

En ce qui concerne les centres d'appels, nous avons été confrontés en 2007 avec un employeur. Nous avons nécessairement besoin de correspondants en France qui puissent nous appuyer dans cette lutte. En effet, cet employeur avait décidé de mettre tous ses employés à la porte, de fermer boutique, renvoyer tout le monde puis rouvrir la même société sous un autre nom 500 mètres plus loin en recrutant d'autres salariés. Il fallait mener le combat. La principale difficulté à laquelle nous avons été confrontés est de ne pas avoir suffisamment de relations au niveau des donneurs d'ordres. La maison-mère était française, et il fallait avoir des syndicats

français qui puissent appuyer cette lutte afin de mettre fin à cette injustice. Notre principal souhait est de pouvoir mettre en place des mécanismes de coopération qui puissent permettre de mener ce genre de lutte de façon coordonnée. Nous voulons également pouvoir nous inspirer de votre expérience, apprendre tout ce que nous pouvons apprendre, mais également dans le cadre de l'échange voir ce que nous pouvons vous apporter.

Souvent les travailleurs des centres d'appels n'étaient pas syndiqués et c'est lorsqu'ils ont eu des difficultés qu'ils sont venus à nous et nous avons essayé de les structurer. On a tenté d'entrer en contact avec l'employeur français, mais nous n'avons pas réussi.

Nous avons des demandes fortes, surtout en termes de formation des jeunes pour organiser la relève. Il en va de même pour les femmes. Nous avons en effet des organisations où le pouvoir de décision des femmes au niveau des instances est encore faible. Il ne s'agit pas de revendiquer une discrimination positive, et donner des responsabilités à des femmes uniquement parce que ce sont des femmes. Il faut au contraire que les femmes se battent pour avoir des responsabilités parce qu'elles ont la compétence. D'où l'importance de la formation. La CSA est donc preneuse d'un travail en commun dans ce domaine, avant tout pour renforcer les capacités des jeunes et des femmes.

QUELQUES ELEMENTS SUR LES STRUCTURES AFFILIEES À LA CSA

La CSA est composée de 54 organisations :

SUDES originel (Syndicat Unique et Démocratique des Enseignants du Sénégal), fondé en avril 1976.

SDTS : Syndicat Démocratique des Techniciens de la Santé, 3 650 membres.

ADAAM : Alliance Démocratique des Agents Administratifs (personnels non enseignants du ministère de l'éducation nationale), 1 300 membres, affilié en 2007.

SAT-BTP : Syndicat des Employés et Travailleurs du BTP.

SAT-SDE : Syndicat Autonome des Travailleurs de la Sénégalaise des Eaux, 1 150 membres.

SYNTRAS : Syndicat National des Travailleurs de la Santé

www.streetnet.org.za/francais/gufs5fr.htm

Créé en 2000 ce syndicat de 5 000 membres regroupe des travailleurs du secteur formel et du secteur informel. Beaucoup d'entre eux sont des travailleurs de santé communautaire appartenant aux Associations de Santé Communautaire (ASCS).

SUDEMS : Syndicat Démocratique des Mareyeurs du Sénégal

Organise les vendeurs de poissons, les distributeurs et ceux qui s'occupent du traitement des produits de la pêche. www.streetnet.org.za/francais/gufs5fr.htm

UNCS : Union Nationale des Consommateurs du Sénégal

<http://uncs2008.centerblog.net/4049199-PRESENTATION-Union-Nationale-des-Consommateurs-du-Senegal-UNCS>

Membre de la CSA depuis 2005 en qualité d'association de défense des consommateurs salariés. Revendique 66 925 membres au 31 Mai 2007.

- 1 Les statistiques de représentativité de 1998 ont été contestées par toutes les confédérations. Ces enquêtes étaient faites par le ministère du travail du gouvernement PS, parti auquel était affilié le CNTS.
- 2 Maguette Thiam, du PIT, a été secrétaire général du SUDES original de 1976 à 1979, mais son successeur, Mamadou Ndoye, était par contre à la LD/MPT.
- 3 A propos d'Iba Ndiaye Diadji, le premier secrétaire général de la CSA, lire www.lequotidien.sn/portrait/index.cfm?var_portrait=38
- 4 www.lequotidien.sn/portrait/index.cfm?var_portrait

